

RAPPORT

ÉVOLUTION DU MARCHÉ DES CERTIFICATS VERTS POUR LE 4^{ÈME} TRIMESTRE 2023

rendu en application de l'article 25, §4 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 30 novembre 2006 relatif à la promotion de l'électricité produite au moyen de sources d'énergie renouvelables ou de cogénération



Table des matières

| | | |
|------|--|---|
| 1. | CADRE LEGAL | 3 |
| 2. | ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DU MARCHÉ DES CERTIFICATS VERTS..... | 3 |
| 2.1. | <i>Offre de certificats verts</i> | 4 |
| 2.2. | <i>Demande de certificats verts (quota de CV)</i> | 5 |
| 2.3. | <i>CV achetés par le GRTL (Elia)</i> | 6 |
| 2.4. | <i>Stock de certificats verts</i> | 7 |
| 3. | CONCLUSION | 9 |

Index graphiques

| | | |
|---------------|---|---|
| Graphique 1 : | Évolution trimestrielle du nombre de CV octroyés aux installations Solwatt et Non-Solwatt .. | 4 |
| Graphique 2 : | Évolution trimestrielle du nombre de CV restitués selon le quota et CV achetés par le GRTL .. | 7 |
| Graphique 3 : | Évolution Trimestrielle du stock de CV | 8 |

Index tableaux

| | | |
|-----------|--|---|
| Tableau 1 | Évolution trimestrielle du marché des certificats verts en 2023..... | 3 |
| Tableau 2 | Fournitures soumises et nombre de CV dus pour T4 2023 | 5 |

1. CADRE LÉGAL

Ce rapport est établi conformément à l'art. 25, §4 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 30 novembre 2006 relatif à la promotion de l'électricité produite au moyen de sources d'énergie renouvelables ou de cogénération :

« Chaque trimestre T, l'Administration établit un rapport d'évolution du marché des certificats verts en détaillant l'offre et la demande de certificats du trimestre précédent, T-1. Ce rapport est envoyé au Ministre au plus tard le trentième jour du trimestre T+1.

Dans les conclusions de ce rapport, l'Administration propose, en cas de déséquilibre entre l'offre et la demande de certificats verts jugé trop important, une adaptation des quotas pour les exercices suivants. Sur proposition du Ministre, le Gouvernement adapte les quotas visés au paragraphe. »

2. ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DU MARCHÉ DES CERTIFICATS VERTS

L'analyse ci-dessous porte sur les statistiques relatives au marché des certificats verts (ci-après « CV ») qui ont été réalisées pour le quatrième trimestre 2024 (T4). Comme pour les deux années précédentes, une analyse complémentaire des données a été réalisée par l'Administration afin de vérifier le niveau réel du stock des CV en circulation. Les résultats obtenus ont démontré une légère augmentation du stock à la fin du T4 2023. Ainsi, sur base de l'offre (CV arrivant sur le marché) et de la demande (CV annulés et retirés du marché) le stock de CV est établi au 31 décembre 2023.

TABLEAU 1 ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DU MARCHÉ DES CERTIFICATS VERTS EN 2023

| | Stock de départ | 2023 T1 | 2023 T2 | 2023 T3 | 2023 T4 | Total 2023 |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|---------------------------------------|------------------|
| CV octroyés - nouveau régime | | 486 078 | 394 085 | 337 136 | 309 677 | 1 526 976 |
| CV octroyés - ancien régime | | 947 425 | 563 568 | 797 438 | 703 523 | 3 011 954 |
| CV octroyés - Solwatt 10 ans | | 152 845 | 135 061 | 136 597 | 132 776 | 557 279 |
| Nb total de CV octroyés | | 1 586 348 | 1 092 714 | 1 271 171 | 1 145 976 | 5 096 209 |
| Retour marché CV temporisés 2017/2018 | | 0 | 650 000 | 0 | 0 | 650 000 |
| Nb total de CV arrivés sur le marché | | 1 586 348 | 1 742 714 | 1 271 171 | 1 145 976 | 5 746 209 |
| CV restitués pour le quota | | 1 371 621 | 1 199 693 | 288 989 | 2 589 054 | 5 449 357 |
| CV achetés par le GRTL | | 173 564 | 163 135 | 155 945 | 143 558 | 636 202 |
| CV périmés | | 3 798 | 5 069 | 5 139 | 4 362 | 18 368 |
| Nb total de CV retirés du marché | | 1 548 983 | 1 367 897 | 450 073 | 2 736 974 | 6 103 927 |
| Stock de CV | 6 194 629 | 6 231 994 | 6 606 811 | 7 427 909 | 5 836 911 | 5 836 911 |
| | | | | | Stock réel au 31 décembre 2023 | 5 842 462 |

2.1. Offre de certificats verts

Au quatrième trimestre 2024 (T4), l'offre de CV est constituée des CV octroyés aux installations de production d'électricité verte. Pour le trimestre en question, on comptabilise au total 1 145 976 CV octroyés aux producteurs Solwatt et non-Solwatt.

SOLWATT

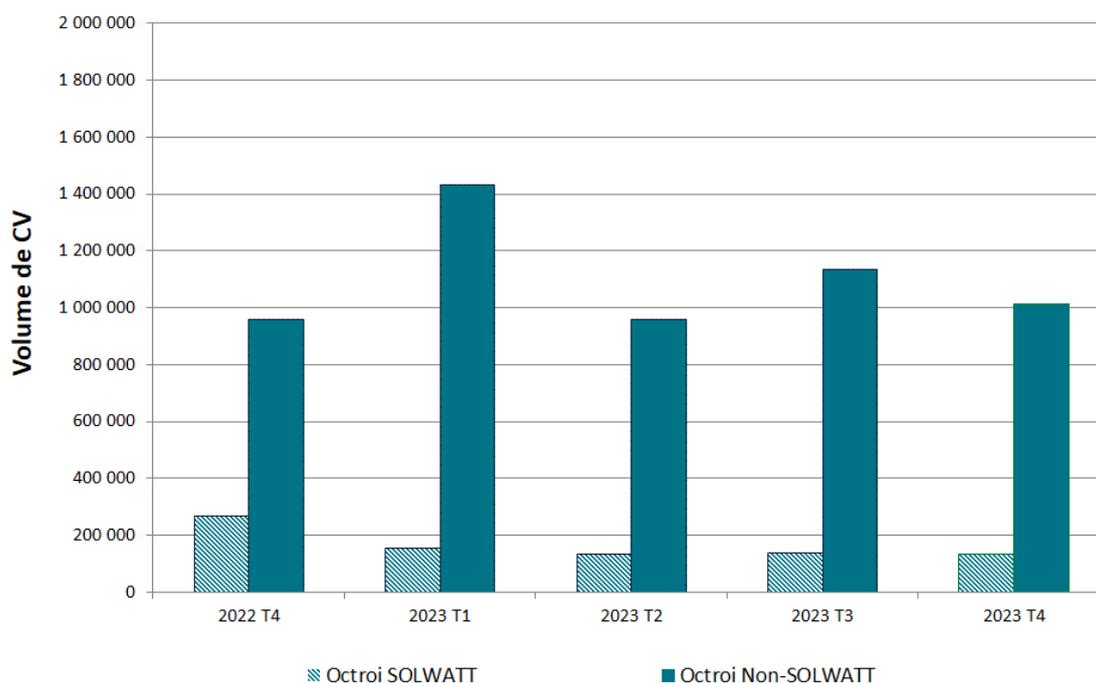
Les producteurs Solwatt ont transmis 12 072 relevés. Sur base de ces relevés, 132 776 CV ont été octroyés et déposés sur les comptes de CV (comptes-titres « CV-Courant ») de ces mêmes producteurs.

NON-SOLWATT

Les producteurs non-Solwatt ont transmis, quant à eux, 1 705 relevés. Sur base de ces relevés, 1 013 200 CV ont été octroyés et déposés sur les comptes-titres « CV-Courant » de ces producteurs. Depuis le deuxième trimestre 2023, les volumes de CV émis aux producteurs non-Solwatt sont revus à la baisse suite, notamment, à l'application du k_{ECO} recalculé.

Le graphique 1 illustre l'évolution du nombre de CV octroyés aux producteurs Solwatt et non-Solwatt sur la période des cinq derniers trimestres.

GRAPHIQUE 1 : EVOLUTION TRIMESTRIELLE DU NOMBRE DE CV OCTROYES AUX INSTALLATIONS SOLWATT ET NON-SOLWATT



2.2. Demande de certificats verts (quota de CV)

Cette section fait référence aux transactions d'annulation des CV, par les fournisseurs et les gestionnaires de réseaux de distribution (GRD), en vue de satisfaire leur obligation du quota en Région wallonne.

Le nombre de CV à restituer par les fournisseurs et les GRD est établi sur base du quota nominal applicable aux fournitures d'électricité soumises au quota et des réductions du quota accordées aux clients finals en accord de branche. Lorsque la transaction d'annulation est enregistrée et validée dans la banque de données de l'Administration, les CV relatifs à cette transaction ne sont plus disponibles sur le marché.

La plateforme ATRIAS est maintenant en route depuis novembre 2021. Les données utilisées pour le calcul du quota de CV sont désormais issues de cette plateforme et nous sont transmises directement par les GRD pour l'ensemble des fournisseurs actifs. Les fournisseurs, quant à eux, continuent de nous communiquer les volumes des fournitures effectuées via une ligne directe (verte ou grise) et les volumes concernés par le processus de stockage.

Le tableau 2, ci-dessous, montre les volumes des fournitures d'électricité soumises au quota de CV pour le 4^{ème} trimestre 2023, telles que déclarées par les fournisseurs et les GRD dans les délais légaux ainsi que le nombre de CV à annuler. Les transactions d'annulations de CV pour le trimestre en question seront enregistrées durant les trimestres suivants.

Au cours du quatrième trimestre de l'année 2024, 2 589 054 CV ont été effectivement annulés et donc retirés du marché (cf. tableau 1 ci-avant). Ce volume relativement élevé, s'explique par le fait que les annulations pour les fournitures effectuées en T1 /2023 n'ont pas pu être réalisées en T3/2023 suite à la réception tardive des données utiles au calcul du quota. Le rattrapage a été effectué durant le quatrième trimestre 2023 et compense le volume de CV faible qui a été affiché pour le T3/2023.

Il est à noter que les différences de valeurs constatées entre les annulations effectives (cf. tableau 1) et les valeurs du tableau 2 s'expliquent notamment par ce décalage d'encodage des transactions d'annulation des CV.

Pour le 4^{ème} trimestre 2023, le quota nominal de CV est de 2 026 997. Toutefois, à la suite des réductions de quota accordées aux clients finals en accord de branche, le nombre de CV réellement restitués est de 1 613 768 pour T4. Ces derniers seront annulés durant le T2 2024. Il est à noter que depuis le 1^{er} trimestre 2023, après l'analyse de chaque trimestre, les données du tableau ci-dessous sont mises à jour afin de refléter les adaptations les plus récentes.

TABLEAU 2 FOURNITURES SOUMISES ET NOMBRE DE CV DUS POUR T4 2023

| | 2023 T1 | 2023 T2 | 2023 T3 | 2023 T4 | Total |
|----------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Fournitures soumises | 5 139 292 | 4 051 372 | 3 881 813 | 5 092 956 | 18 165 434 |
| Quota nominal | 39,80% | 39,80% | 39,80% | 39,80% | |
| Quota de CV hors réduction | 2 045 438 | 1 612 446 | 1 544 962 | 2 026 997 | 7 229 843 |
| CV dûs | 1 633 900 | 1 207 719 | 1 171 861 | 1 613 768 | 5 627 248 |

2.3. CV achetés par le GRTL (Elia)

Le producteur a la possibilité de valoriser ses certificats verts soit sur le marché soit au prix garanti de 65 €/CV auprès du gestionnaire de réseau de transport local (GRTL), Elia. Le choix du prix garanti se fait lors de la transmission des relevés pour l'octroi de certificats verts et est automatiquement accessible aux installations d'une puissance inférieure ou égale à 10 kW ainsi qu'aux unités de production soumises à la procédure de réservation.

Lorsque la transaction de vente vers Elia est enregistrée et validée dans la banque de données de l'Administration, les certificats verts relatifs à cette transaction ne sont plus disponibles sur le marché.

Durant le T4 2023, 143 558 CV ont été vendus à Elia dont environ 67 % provenant de producteurs Solwatt et le solde, 33 % provenant d'installations non-Solwatt. En T4 2023, respectivement, 72 % et 5 % des CV octroyés à ces producteurs sont vendus au prix garanti (75 % et 3 % en 2021 et 80 % et 6 % en 2022 en fin de période). L'Administration continue notamment à observer le comportement des producteurs non-Solwatt vis-à-vis du prix garanti, qui semble, progressivement mais encore de manière aléatoire, marquer une tendance à la hausse.

RACHAT PAR LE GRTL DES CV TEMPORISÉS AUPRÈS DE L'AWAC

Durant le quatrième trimestre 2023, le Gouvernement wallon, sur base d'un avis de l'Administration, a pris la décision d'autoriser, à nouveau, le rachat d'une partie des certificats verts détenus auprès de l'AwAC par le GRTL. Par conséquent, 1 000 000 CV ont été vendus à Elia et annulés dans la banque de données de l'Administration. Ce rachat a été rendu possible grâce à l'excédent enregistré au niveau de la position nette de trésorerie du GRTL en fin décembre 2023. Les transactions de vente (transfert matériel sur les comptes de certificats verts d'Elia) ont été effectuées le 21 décembre 2023.

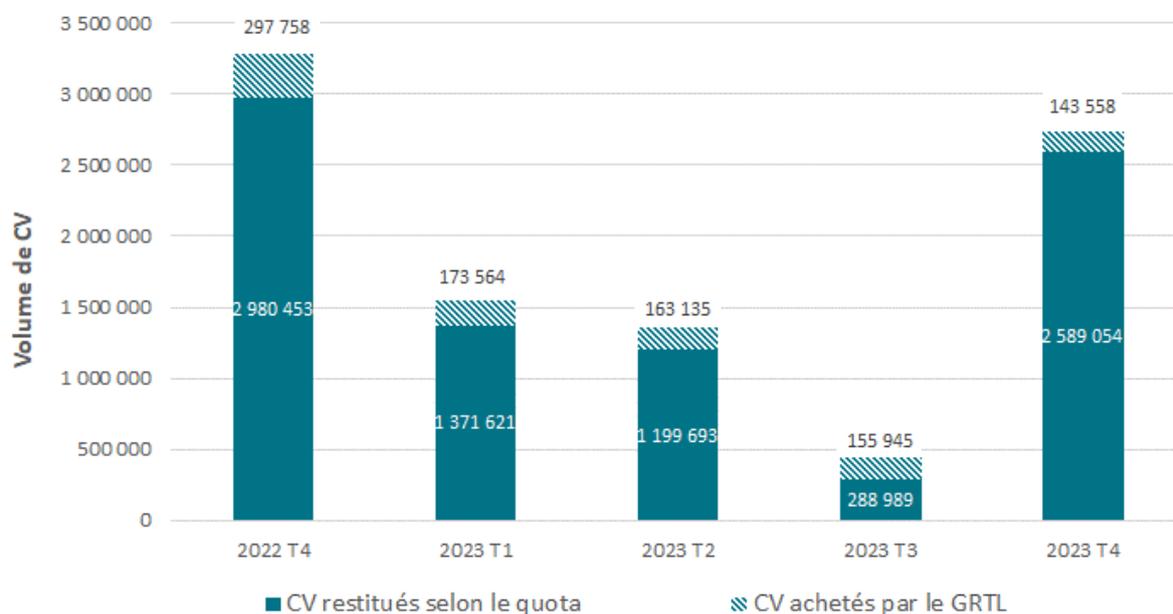
Cet achat a été réalisé afin de favoriser une sortie progressive des CV temporisés, vue notamment le niveau élevé du stock de CV sur le marché, et ainsi éviter un potentiel afflux massif de CV vers le GRTL à la fin des échéances fixées pour les temporisations actuelles (2026 et 2027) qui pourrait entraîner une nouvelle augmentation de la surcharge.

Les CV temporisés achetés par le GRTL, ayant été annulés dans la base de données directement après leur achat, n'ont aucun impact sur le niveau du stock de CV.

Le graphique 2 illustre l'évolution du nombre de CV annulés dans la banque de données de l'Administration sur la période des cinq derniers trimestres. La distinction est opérée entre les CV restitués pour le quota et ceux achetés par le GRTL au prix régional.

Le volume de CV vendus au GRTL baisse progressivement en lien avec la fin du soutien accordé aux installations du régime Solwatt.

GRAPHIQUE 2 : EVOLUTION TRIMESTRIELLE DU NOMBRE DE CV RESTITUÉS SELON LE QUOTA ET CV ACHETÉS PAR LE GRTL



2.4. Stock de certificats verts

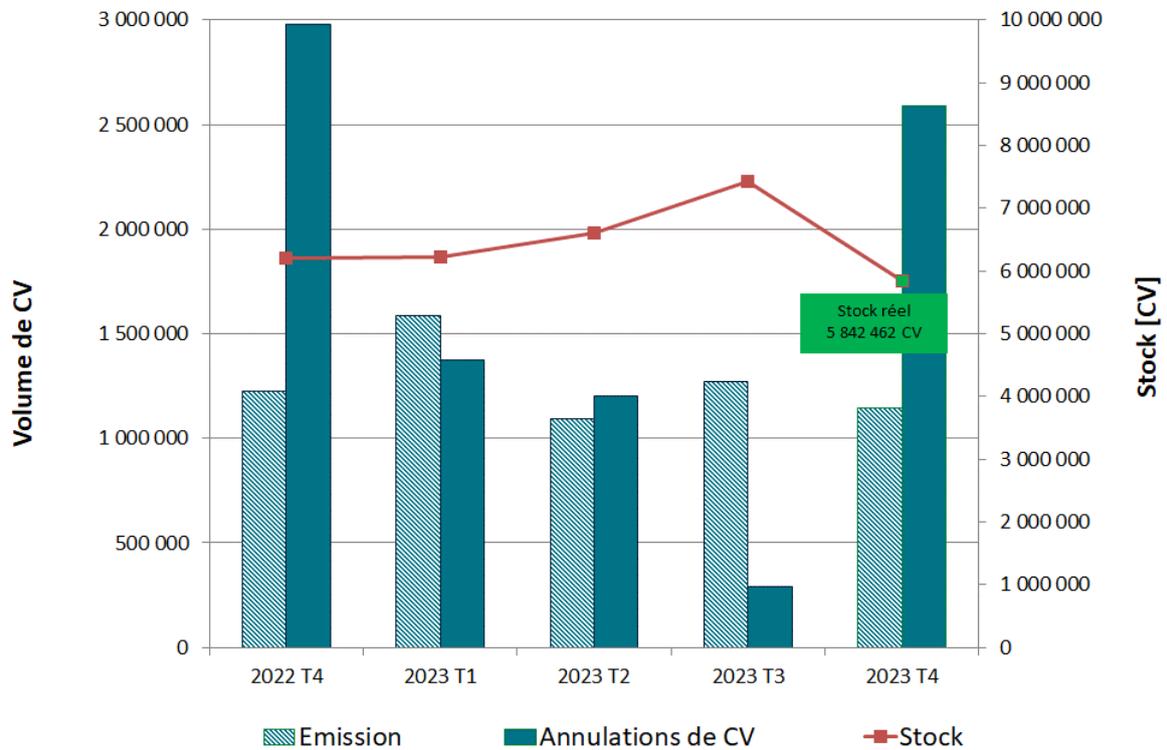
Le stock est défini comme étant la différence entre l'offre de CV (composée des CV émis sur le marché ainsi que des CV sortis de temporisation le cas échéant) et les CV annulés (composés notamment des CV annulés dans le cadre de l'obligation de quota de CV, des CV vendus par les producteurs au prix garanti au GRTL ainsi que des CV périmés).

Tel qu'illustré sur le graphique 3 ci-dessous, on observe une augmentation du stock au T3 avec une rechute à la fin du 4^{ème} trimestre 2023. Cependant, cette fluctuation n'est pas représentative pour le niveau du stock étant donné qu'elle s'explique par un décalage au quatrième trimestre des transactions d'annulation de CV pour le quota lié aux fournitures effectuées au cours du 1^{er} semestre 2023.

De plus, comme expliqué au début de ce rapport, à la suite d'une analyse complémentaire des données, le volume de CV en circulation a été adapté. Le stock réel de CV s'établit à 5 842 462 CV au 31 décembre 2023.

La courbe du stock tient en compte tout type d'annulation ainsi que des CV arrivants sur le marché. Cependant les ventes au prix garanti, les péremptions et les CV vendus aux enchères (les retours des CV temporisés) ne sont pas visibles sur le graphique ci-dessous.

GRAPHIQUE 3 : ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DU STOCK DE CV



3. CONCLUSION

Sur base des éléments exposés ci-dessus, il est observé qu'à la fin du quatrième trimestre de l'année 2023, le stock de CV s'établit à environ 5 842 500 CV. Cependant, la diminution du stock par rapport au troisième trimestre 2023 est à relativiser en considérant le report, du T3 2023 au T4 2023, de la validation des transactions d'annulation de CV relatives au 1^{er} trimestre 2023.

En termes d'émissions, en T4 2023, la baisse des octrois de CV pour les installations Solwatt se poursuit en raison de l'application des régimes dégressifs et de la fin du soutien d'un certain nombre de sites. Les ventes de CV au prix garanti par ces producteurs diminuent en conséquence. La baisse des émissions non-Solwatt est liée à plusieurs facteurs comme, notamment, l'application du KECO recalculé (diminution du soutien tenant compte de l'évolution du prix de l'électricité) ou en encore les fluctuations climatiques. Etant donné que les ventes de CV au GRTL par ces derniers affichent, par période, une tendance à la hausse, le comportement de ces producteurs vis-à-vis du prix garanti fait l'objet d'un suivi régulier de l'Administration.

Etant donné la diminution des ventes au prix garanti en 2023, et par conséquent la position nette de trésorerie excédentaire du GRTL, le Gouvernement a pris la décision, comme l'année passée, d'autoriser le rachat par Elia des CV temporisés auprès de l'AwAC. L'opération portait sur un volume de 1 000 000 CV et a été effectuée en décembre 2023. Après le rachat par le GRTL, ces certificats verts ont été directement annulés dans la banque de données de l'Administration, sans impacter le niveau du stock de CV sur le marché.

* *
*